

Madame, Monsieur,
Chers amis judokas,

Nous sommes heureux de vous retrouver sur les tatamis après ces 2 mois de trêve estivale.

Toutefois, la crise sanitaire due au Covid 19 qui nous frappe depuis le début de l'année et qui semble jouer les prolongations depuis le déconfinement, nous contraint désormais à des règles de fonctionnement et à des comportements auxquels chacune et chacun d'entre nous doit se conformer scrupuleusement.

Pour faciliter les choses, nous en appelons donc à la responsabilité et à l'engagement citoyen de tous.

Bien évidemment, à l'heure où nous écrivons ces lignes, et comme tout le monde, nous ne connaissons nullement la tournure que pourront prendre les événements dans 1 semaine, dans 1 mois, dans 3 mois ou plus....

Dans ces conditions, vous comprendrez que nous ne pouvons pas « tirer des plans sur la comète » et adopter, en amont, une ligne de conduite exceptionnelle visant à procéder à d'éventuels remboursements de tout ou partie des licences prises, dans l'hypothèse où les pouvoirs publics et les instances fédérales du Judo viendraient à nous obliger de ne plus assurer les entraînements.

De tels engagements de notre part mettraient du reste gravement en péril l'équilibre et, par conséquent, à terme, l'existence même de La Couronne Grand Angoulême Judo, ce que personne ne souhaite.

La prise et le paiement des licences s'effectueront donc comme à l'accoutumée et, bien entendu nous n'en resterons pas moins très attentif aux difficultés rencontrées par les uns ou les autres.

Mais il est bien évident que le club ne saurait supporter financièrement les conséquences d'un virus que nous subissons de plein fouet.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition pour toute éventuelle explication complémentaire.